

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1558

présenté par

M. Jumel, M. Wulfranc, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux,  
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon,  
M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu,  
M. Tellier et M. William

-----

**ARTICLE 15**

Supprimer l'alinéa 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer la dérogation aux principes posés par l'alinéa 7 et l'alinéa 8 qui réservent les transports entre les ports français et entre les ports français et les îles artificielles à certains navires.